

Extrait du ACADÉMIE DE LYON

<http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/sbssa/spip.php?article1264>

Filière Esthétique : décret du 23 décembre 2016 relatif à l'usage des appareils de bronzage

- Enseignements professionnels - Filière "soins personnels" -
Date de mise en ligne : vendredi 24 février 2017

Copyright © ACADÉMIE DE LYON - Tous droits réservés

Décret n° 2016-1848 du 23 décembre 2016 relatif à la formation des professionnels qui mettent un appareil de bronzage à disposition du public ou qui participent à cette mise à disposition.

Consulter le texte	Décret n° 2016-1848 du 23 décembre 2016
--------------------	---